

Rougeole



Mise à jour
15/11/2024

Informations relatives à
Ambulances et transporteurs

Epidémiologie

Agent infectieux

Virus de la rougeole (famille des Paramyxovirus, genre Morbillivirus)

Réservoir

Homme

Mode de transmission



Par fines gouttelettes < 5 microns (aérosols), dont la production est exacerbée par la toux, la conversation ou l'éternuement. Elles peuvent rester en suspension dans l'air quelques heures et être transportées à distance. D'autres personnes peuvent donc s'infecter sans qu'il y ait une proximité immédiate avec le patient source



Par contact direct avec des sécrétions nasopharyngées d'une personne infectée



Par l'intermédiaire du personnel (mains)



Par contact indirect (matériel de soins ou d'examens, instruments, environnement immédiat)

Période d'incubation



Médiane : 10 jours (14 jours jusqu'à l'apparition de l'exanthème)



Extrêmes : 7 à 21 jours

Durée d'infectiosité

De J-4 avant à J+4 après le début de l'exanthème (=J0)

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Mesures Additionnelles AEROSOL

Placement



Mise à l'écart dans l'attente de la consultation



Eviter la salle d'attente



Faire porter un masque de soins au patient

Durée des mesures

Jusqu'à 4 jours après le début de l'exanthème

Matériel de soins

-  Privilégier le matériel à usage unique
-

Transport

-  Faire porter un masque de soins au patient
 -  Literie et vêtements du résident propres
 -  Désinfection du lit
 -  Lors d'un transfert en cabinet médical ou à l'hôpital. pour mis en place des mesures adéquates, Avertir:
 -  le transporteur
 -  le service de destination
-

Circulation

Mesures de confinement au domicile selon demande du Service du Médecin Cantonal

Visiteurs

Port de masque FFP2

Désinfection des mains en sortant de la chambre

Les visiteurs non immuns ne devraient pas entrer en contact avec les patients infectés

Transfert/sortie

Demander au patient de porter un masque de soins jusqu'à son domicile et d'éviter les transports publics.

Autre

Les personnes non immunes ne devraient pas entrer en contact avec les patients infectés

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

Gants



Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Masque de soins



Le port du masque FFP2.



Cependant, pour le personnel immunisé contre la rougeole, le risque de contamination est réduit.

Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Mesures complémentaires



Le personnel doit être vacciné



La vaccination effectuée dans les 72 heures post contact permet de prévenir l'infection



Le personnel non immun



doit éviter le contact avec des résidents présentant une rougeole



ayant eu un contact non protégé doit contacter immédiatement la médecine du personnel

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins



Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque



Vaisselle : filière habituelle

Lit et literie



Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre



Utiliser les sacs à linge usuels

Environnement



Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien



Après la consultation:



aérer le local (ouvrir la fenêtre et garder la porte fermée) la salle de consultation (examen) durant 1 heure avant la consultation suivante

Déchets

Déclaration du cas

Déclaration à HPCi Vaud

Oui

Déclaration au médecin cantonal

Déclaration du médecin dans les 24 heures
